

DNC : Elections CAP/CGP 2022

Sud, toujours là pour vous défendre !

Du 5 au 8 décembre 2022, tout le personnel de la DNC, comme tous les postier-es, votera pour choisir ses représentant-es locaux qui siègeront dans les Commissions Administratives Paritaires (CAP) et Commissions Consultatives Paritaires (CCP) ■ Ces futur-es élu-es seront susceptibles de vous défendre dans tous vos recours individuels (appréciation, temps partiel...) et face aux situations disciplinaires ■ Les fonctionnaires devront en plus voter pour des représentants nationaux car les sanctions disciplinaires graves (révocation, mise à la retraite d'office...) sont examinées au niveau national.

Pourquoi choisir SUD à la DNC ? La direction « parle » aux comptables...

Parce que nous intervenons systématiquement dès que nous avons connaissance de problèmes ou d'injustices à l'encontre des collègues. Dernièrement, nous l'avons fait sur les « journées de convivialités » pour que les comptables ne soient pas obligé-es de poser systématiquement des congés. Un sujet qui est oh combien récurrent sur la DNC !

Nous sommes aussi intervenu-es fortement, avec les autres organisations syndicales de la DNC, pour demander des recrutements suite aux alertes sur les surcharges de taf. On ne va pas se raconter d'histoire, même si vingt arrivées pour 2021 ne faisaient pas le poids face à l'explosion du nombre de départs. A la base la direction n'en prévoyait pas ! De même, au travers du CHSCT, nous sommes montés au créneau contre la mise en place du flex-office... A notre connaissance, il n'est pas encore mis en place sur notre direction !

SUD dans le collimateur ?

La direction prend souvent SUD en grippe. Serait-ce parce que nous remplissons notre rôle de défenseur du personnel ? Pourtant nous ne sommes pas la seule organisation syndicale à vouloir faire évoluer le droit syndical à La Poste qui est d'un autre âge. Ainsi, l'envoi des tracts sur les boites mails professionnelles du personnel n'est toujours pas autorisé. Un monde quand on connaît le développement du télétravail !

Toutes les fédérations le font et c'est normal. Par contre, sur la DNC, nous sommes la seule organisation syndicale à nous faire taper sur les doigts !

Suite à notre tract envoyé sur les boites mails professionnelles, le 7 septembre dernier, la direction s'est empressée de vouloir « rétablir les faits » dans un message du 9 septembre.

L'exercice managérial a été partisan mais est-ce une surprise ? L'histoire des congés annuels pris d'office a été réécrite. Nous avons eu aussi droit aux rappels à l'ordre que la Direction Générale a adressé à SUD au sujet des envois de mails professionnels.

Par contre, un pas a été franchi sur la neutralité électorale, la communication se terminant par : *« Nous sommes donc aujourd'hui dans une période de campagne électorale. Dans ce domaine, comme dans tout ce qui en tant que ci-*

t o y e n s , clients , consommateurs... nous amène à lire ou à accéder à de l'information, je fais le vœu que nous restions lucides et critiques »...

Chiche ! C'est exactement ce que l'on dit à nos collègues : **Soyons réalistes, demandons l'impossible !**



**Pour améliorer nos conditions de travail.
Un petit clic SUD !**



Fédération des activités postales et de télécommunications

25/27 rue des envergures 75020 Paris tel 01 44 62 12 00 - fax 01 44 62 12 34
mail sudptt@sudptt.fr www.sudptt.org